



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

info@sud-ep.ch

www.sud-ep.ch

Par voie ordinaire et électronique

Monsieur le Recteur de
l'Université de Lausanne
Dominique Arlettaz
Université de Lausanne
UNIL - Centre
Unicentre - bureau 303
CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 15 octobre 2013

Demande de rencontre concernant les actions du service de sécurité, la liberté syndicale et les droits fondamentaux d'expression et d'opinion

Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne,

Suite à notre courrier électronique de ce jour sur l'action de votre service de sécurité (UniSEP) visant à enlever nos affiches, nous avons constaté que la situation s'est dégradée. Le service de sécurité universitaire a continué à exercer sur nos membres une pression très forte pour restreindre la diffusion d'informations.

Nous avons pu constater qu'à chaque distribution un ou plusieurs agents étaient présents afin de nous surveiller et de nous intimider. De plus, les agents de sécurité sont à nouveau venus retirer des affiches (collées au scotch carrossier), en menaçant d'appeler une entreprise de nettoyage et de nous faire payer la facture. Enfin, ces derniers ont porté des accusations non-fondées à notre égard et exercé systématiquement une pression pour faire peur à nos membres.

Ces actions sont totalement inacceptables. Elles contreviennent gravement aux droits constitutionnels et fondamentaux, de libre expression et d'opinion, ainsi qu'aux droits syndicaux. Votre direction a fait preuve d'une attitude très autoritaire dans cette affaire, alors que notre syndicat ne fait que poser de légitimes questions et revendications.

Par conséquent et par la présente, nous vous demandons d'organiser une rencontre entre une délégation de notre syndicat et le rectorat, ainsi que les personnes de la direction concernées par cette affaire. À cette occasion, nous pourrions également aborder les problèmes d'enregistrement de données, de contrôle et de sanctions financières, objets de notre précédent courrier du 14.10.2013, et en lien avec l'affaire qui nous occupe.

Prévenus de votre absence, nous nous permettons d'adresser une copie de ce courrier à M. Marc de Perrot, Secrétaire général de l'Université de Lausanne.

Dans l'attente d'une réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur de l'Université de Lausanne, nos salutations distinguées.

Pour la coordination de SUD Étudiant-e-s et Précaires

Arthur Auderset

Copie : - ment.